Montreuil , le 30 mars 2016

Monsieur le Ministre des Finances et des Comptes Publics
Monsieur le Secrétaire d'Etat au Budget

Objet : fermeture de la brigade des douanes d'Hirson

Messieurs les Ministres,

Le 25 mars dernier, le Directeur interrégional de la DI de Lille a annoncé son souhait de maintenir la suppression de la brigade des douanes d'Hirson dans l'Aisne.

Les organisations syndicales ne comprennent pas cette décision alors que cette unité participe activement à la lutte anti-terroriste depuis la série d'attentats perpétrés en 2015, et plus récemment encore depuis les attentats de Bruxelles.

En effet, cette brigade, qui devrait être renforcée, est située stratégiquement sur la Picardie et la zone sensible de la frontière belge. La suppression de cette brigade entraînerait de facto une carence de contrôle sur une zone de 120 kilomètres de frontières avec la Belgique.

L'argument avancé par la Direction des douanes, à savoir que le travail de contrôle sera effectué par la Brigade de Laon est pour nous fallacieux. La zone d'activité de la brigade de Laon sera trop étendue pour rendre le travail de contrôle efficace. La configuration de la frontière belge nécessite par la multiplicité des routes d'accès, une connaissance approfondie du territoire. Cette connaissance ne peut se concevoir qu'avec un maillage fin, ce que la fermeture de la brigade d'Hirson va détruire.

Forte de ces arguments, l'intersyndicale CGT-CFDT-UNSA-USDFO de la DI de Lille a décidé d'adresser un courrier au Préfet de l'Aisne que vous trouverez ci-joint.

Nous sollicitons donc par la présente l'abrogation de la décision de fermeture de la Brigade d'Hirson afin de se conformer à l'esprit de l'état d'urgence, de répondre aux besoins de l'Etat en matière de lutte anti-terroriste, et de permettre à la douane de remplir ses missions.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de notre considération distinguée.

La Secrétaire Générale du SNAD CGT

Manuela DONA